



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL #2401-002 – VOLET RÉSIDENCE DE TOURISME 6, CHEMIN VISTA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Maïke Storcks, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 15 avril 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante : #2401-002.

Nature et effets de la demande :

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement numéro 349-2018 sur les usages conditionnels concernant notamment les résidences de tourisme.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 6, chemin Vista à Bolton-Ouest, sur le lot numéro 5 192 914 du cadastre du Québec (matricule : 8908-77-8545) et situé dans la zone RES-2.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce 27 mars 2024.

Maïke Storcks, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière